

« La préoccupation principale est de permettre aux élèves de passer de l'oral familial qui suffit pour la compréhension dans notre environnement familial aux oraux dont la réussite scolaire a besoin. La capacité de mobilité énonciative (adopter le comportement langagier et le niveau de langue adaptés à la situation) est fondamentale pour la réussite scolaire ; c'est un enjeu déterminant pour l'égalité des chances. » Viviane Bouysse IGEN

Que disent les programmes de 2016 adaptés à la PF ?

« **Déjà très présente en maternelle, l'attention portée à la qualité du langage oral et des échanges verbaux se poursuit car elle contribue à une meilleure maîtrise de la langue orale et favorise celle de l'écrit.** » *Recommandations pour la mise en œuvre des programmes (circulaire n° 2014-081 du 18-6-2014)*

Au cycle 1 (page 17) : « Permettre à chacun de pouvoir dire, exprimer un avis ou un besoin, questionner, annoncer une nouvelle. L'enfant apprend ainsi à entrer en communication avec autrui et à faire des efforts pour que les autres comprennent ce qu'il veut dire. »

Au cycle 2 (page 20) : « Développer la maîtrise de l'oral suppose d'accepter essais et erreurs dans le cadre d'une approche organisée qui permette d'apprendre à produire des discours variés, adaptés et compréhensibles permettant ainsi à chacun de conquérir un langage plus élaboré. Les séances consacrées à un entraînement explicite de pratiques langagières spécifiques (raconter, décrire, expliquer, prendre part à des interactions) gagnent à être incluses dans les séquences constitutives des divers enseignements et dans les moments de régulation de la vie de la classe. Ces séquences incluent l'explication, la mémorisation et le réemploi du vocabulaire découvert en contexte. »

Au cycle 3 (page 115) : « Les élèves apprennent à utiliser le langage oral pour présenter de façon claire et ordonnée des explications, des informations ou un point de vue, interagir de façon efficace et maîtrisée dans un débat avec leurs pairs, affiner leur pensée en recherchant des idées ou des formulations pour préparer un écrit ou une intervention orale. La maîtrise du langage oral fait l'objet d'un apprentissage explicite. »

Les objectifs de l'enseignement du langage oral

- Construire un rapport conscient et volontaire à la langue. Cela passe par un enseignement explicite.
- Passer d'un langage oral familial à un langage normé répondant aux codes sociaux de l'école.
- Passer d'un langage communicationnel pur à un langage oral scriptural.
- Prendre en charge une parole construite monogérée ou polygérée.

« **Enseigner l'oral** consiste donc à la fois à créer **les conditions matérielles et didactiques** de pratiques de l'oral pertinentes par rapport aux objectifs que nous assignent les programmes et à créer aussi **les conditions de l'amélioration du langage produit par l'enfant** (reformulations, interactions de soutien et de correction, apports de modèles, etc.). » *Viviane Bouysse, IGEN*

Enseigner l'oral au cycle 1 par la pédagogie de l'écoute

Pierre Péroz propose de mettre en œuvre des séances de langage en maternelle basées sur une pédagogie de l'écoute. C'est un modèle pédagogique où l'enseignant tient une posture de « retrait », il doit garder le silence pour être réellement à l'écoute des élèves. Cette pédagogie de l'écoute est un dialogue pédagogique à évaluation différée : on repousse le moment où l'enseignant intervient dans la discussion, afin de ne pas « verrouiller » les échanges.

Le but est de développer des compétences langagières :

- Parler en respectant les règles conversationnelles
- Parler dans le thème : savoir orienter son esprit par rapport au thème proposé par l'adulte, être attentif
- Parler longtemps : produire des énoncés qui enchaînent 3 ou 4 propositions, ce qui permet d'être confronté aux problèmes des temps, des connecteurs, du chemin de l'histoire...

La séance : 2 fois par semaine d'une durée de 20 à 25 minutes

1/ Rappel des règles de fonctionnement de la séance par les élèves.

2/ Lire ou raconter une histoire et poser des questions :

- En fonction de la longueur de l'histoire les questions factuelles se déroulent sur une ou deux séances.
- Les questions de compréhension se déroulent sur deux ou trois séances en fonction de la production des élèves.
- Les questions d'interprétation se déroulent également sur deux ou trois séances en fonction de la production des élèves.

3/ Clôture de la séance par l'enseignante qui fait le bilan des prises de parole.

Annexe 1 : Pédagogie de l'écoute – exemple de questionnaire

L'enseignement de l'oral en élémentaire

Un des enjeux essentiels de l'enseignement de l'oral est d'amener l'élève vers un oral plus structuré et plus élaboré.

A- L'oral s'organise à partir de trois approches : Ref : *fiche Eduscol RA16_C2_FRA_1_entrees_didactiques_594966*

1. **L'approche communicationnelle « l'oral socialisant »** : Il s'agit pour l'élève de parler, être compris, écouter et vivre avec les autres à l'école et dans la classe : respecter les autres et se responsabiliser.
2. **L'approche discursive « l'oral pour apprendre »** : l'oral est utilisé comme outil au service d'autres disciplines et domaines. Ce cadre est celui de la prise de parole en continu, liée à la construction des séquences d'apprentissage : place de l'erreur, de la confrontation, de l'institutionnalisation. On passe d'un oral pratique à un oral scriptural : pensée et langage. De nombreux supports écrits sont possibles dans la perspective d'un enseignement du dire.
3. **L'approche intégrée « l'oral à apprendre »** : l'oral devient objet d'apprentissage, lieu de travail sur le langage et les discours : oral monogéré (micro exposé, lecture à voix haute, récitation, compte rendu oral, commentaire d'image ou de schéma), oral polygéré (questionnements, débats).

Annexe 2 : Les conduites discursives à développer.

B- L'oral s'enseigne de manière explicite : Ref : *fiche Eduscol RA16_C2_FRA_1_demarche_ens_oral_594964*

Les recherches ont montré l'importance d'enseigner l'oral (entre autres Messier, 2004 et Dumais, 2008).

Que ce soient :

- des **objets de l'oral** tels que le débit, le regard, l'intonation, etc. (Dumais, 2014),
- des **actes de parole** tels que s'excuser, se présenter, interrompre, etc. (Maurer, 2001),
- des **conduites discursives** telles qu'expliquer, argumenter, justifier, etc. (Le Cunff et Jourdain, 1999)
- ou des **genres oraux** tels que le débat, l'entrevue, la discussion, etc. (Dolz et Schneuwly, 1998),

Il est possible d'enseigner ces différents éléments dans un atelier formatif en six étapes (Dumais, 2008, 2010 et 2011a).

Annexe 3 : Patelier formatif de C. Dumais : quatre types d'apprentissage composés de plusieurs objets d'enseignement : L'apprentissage : des rôles à jouer, lié aux types de pratique, de faits de langue, des techniques d'écoute.

C- L'oral s'évalue

Qui peut évaluer l'oral à l'école ? Qui peut établir les critères d'évaluation ?

→ **L'enseignant seulement mais aussi l'enseignant et ses élèves et les élèves seulement.**

L'évaluation de l'oral doit rendre les élèves actifs et responsables de leurs apprentissages oraux. Il existe plusieurs façons d'intégrer les élèves dans le processus d'évaluation de l'oral :

- Validation et présentation de la grille d'évaluation ;
- Construction collective de la grille d'évaluation ;
- Évaluation par les pairs.

Les traces de la production orale

La clé de l'évaluation de l'oral : garder des traces des productions orales pour y revenir à souhait.

Pour cela il convient de filmer les élèves, les enregistrer, leur faire faire une autoévaluation, prendre des notes pendant la production finale, avoir recours à des élèves observateurs/évaluateurs et recueillir leurs notes, garder le travail de préparation à la production, tenir un journal de bord (enseignant et/ou élève), utiliser une grille d'observation etc...

Les gestes professionnels de l'enseignement de l'oral

Ils sont déterminants dans la prise de parole effective de chaque élève, surtout celle du petit parleur. L'enseignant devra s'attacher à adopter la posture professionnelle adaptée, à chaque situation d'enseignement, afin de susciter et développer l'oral en classe.

L'étayage : J. BRUNER avec les six fonctions principales de l'étayage : L'enrôlement ; La réduction des degrés de liberté ; Le maintien de l'orientation ; La signalisation des caractéristiques déterminantes de la tâche ; Le contrôle de la frustration ; La démonstration ou présentation des modèles de solution.

Le rôle de l'enseignant : J.C CHABANNNE

- L'enrôlement, la finalisation : rappel des acquis, du but.
- Le balisage des échanges : ouverture, fermeture des développements thématiques.
- L'étayage : prise en charge des difficultés.
- La régulation : contrôle des frustrations, des tensions des conflits.
- L'évaluation : institutionnalisation.

Les postures à favoriser : D. BUCHETON

Une posture d'accompagnement : le maître apporte, de manière latérale, une aide ponctuelle, en partie individuelle, en partie collective, en fonction de l'avancée de la tâche et des obstacles à surmonter.

Une posture d'enseignement : l'enseignant formule, structure les savoirs, les normes, en fait éventuellement la démonstration.

Une posture de lâcher – prise : l'enseignant assigne aux élèves la responsabilité de leur travail et l'autorisation à expérimenter les chemins qu'ils choisissent.

Exemple de questionnaire d'une histoire lue « PETIT POUCKET »

Séances 1 et 2 : les questions factuelles

De quoi vous rappelez-vous dans ce début/dans cette fin d'histoire ?

De quoi vous rappelez-vous encore ?

Est-ce qu'on a tout dit ?

Séances 3/4/5 : les questions de compréhension

Q1 Quels sont les personnages de cette histoire ?

Q2 Quels sont les lieux de cette histoire ?

Q3 Pourquoi les parents abandonnent-ils leurs enfants dans la forêt ?

Q4 Comment le PP et ses frères arrivent-ils à retrouver le chemin de leur maison ?

Q5 Pourquoi les parents décident-ils de perdre à nouveau leurs enfants dans la forêt ?

Q6 Pourquoi le PP et ses frères ne retrouvent-ils plus leur chemin et arrivent dans la maison de l'ogre ?

Q7 La femme de l'ogre est-elle gentille ou méchante ? Comment le sait-on ?

Q8 Que fait le PP pour tromper l'ogre ?

Q9 A la fin de l'histoire que fait le PP pour tromper la femme de l'ogre ?

Q10 Est-ce qu'on peut dire que le PP est malin ? si oui pourquoi ? si non pourquoi ?

Séances 6 et 7 : les questions d'interprétation

Q1 Qu'auriez-vous fait à la place du PP et de ses frères si vous étiez arrivés dans la maison d'un ogre ? Y seriez-vous restés ?

Q3 Qu'auriez-vous fait à la place de la femme de l'ogre pour cacher les 7 garçons ?

Q5 Qu'auriez-vous fait à la place des parents du PP si vous n'aviez pas d'argent pour nourrir vos enfants ?

Q6 Dans cette histoire qu'est-ce que vous avez aimé ou pas aimé ? et pourquoi ?

Q7 Cette histoire vous fait-elle penser à d'autres histoires lues ou entendues ?

Comment insérer les séances de reformulation, de correction de la syntaxe ?

Pensez à enregistrer les séances de langage autonome et de proposer cet enregistrement à écouter aux élèves, par exemple à l'accueil ou dans le cadre d'une séance spécifique. Ces moments permettent une analyse métalinguistique et donc une correction, parfois spontanée des élèves qui s'aperçoivent qu'on ne dit pas comme cela, après écoute du discours. On pourra proposer en complément le texte enregistré de l'histoire lue par l'enseignant.

ATTITUDE DE L'ENSEIGNANT :

- L'enseignant se tait pour que les enfants aient du temps pour répondre. Ne pas rebondir sur la réponse d'un élève afin d'éviter d'engager un dialogue duel avec lui.
- L'enseignant ne sanctionne pas la répétition
- La structure de la séance n'est pas : **Question** / Réponse / **Q** / R / **Q** / R ... mais doit être : **Question** / Réponse / R / R / R / R / R / R / **Q** / R / R / R / R ...
- Respecter les règles de fonctionnement de la séance.
- Instaurer un véritable dialogue entre pairs

DES EFFETS POSITIFS :

- Séance sereine
- Participation des petits parleurs
- Allongement des prises de parole
- Essai d'amélioration de ses propres propos
- Essai de concordance des temps.

LES POINTS DE VIGILANCE :

Adapter le texte lu pour améliorer la compréhension des péripéties et la motivation des personnages.

- Enlever dans le texte les implicites, facteurs d'incompréhension

- Une bonne histoire comprend des passages dialogués, aisés à mémoriser. Mais pas trop nombreux pour ne pas poser de problème de narration.

- Le texte doit permettre d'identifier clairement les locuteurs (qui parle ?)

- Se méfier des phrases à sujet inversé, des phrases dont le sujet inanimé ne correspond pas à celui qui fait l'action.

- Plutôt qu'un texte où le temps de narration est au présent, privilégier les temps du passé (passé composé, imparfait, plus que parfait).

Annexe 2 : Les conduites discursives à développer.

Cinq conduites discursives à développer (genre discursif ou interactionnel)

Les conduites discursives à développer	Les caractéristiques de ces conduites discursives	Des supports écrits possibles
Conduite narrative RACONTER	Produire un discours centré sur un déroulement chronologique. Points d'appuis : la structuration du texte et l'usage de connecteurs temporels	Textes historiques, récits littéraires, comptes rendus, articles de presse (faits divers)
Conduite descriptive DECRIRE	Produire un discours dont les éléments ne sont pas arrangés selon un ordre causal mais cependant hiérarchisés. Points d'appuis : la mise en évidence de la thématisation (dénomination de l'objet) ; des essais d'aspectualisation (qualification par l'aspect) et de mise en relation.	Textes documentaires, portraits, objets, photographies de lieux, images, affiches
Conduite explicative EXPLIQUER	Faire comprendre quelque chose à quelqu'un, montrer les liens de cause à effet qui relient les faits entre eux, pourquoi, « parce que » ou comment ? Points d'appuis : la mise en évidence des liens de cause à effet, l'usage de connecteurs logiques, l'acquisition des savoirs disciplinaires concernés.	Manuels scolaires, dictionnaires, notices, textes documentaires
Conduite argumentative ARGUMENTER - DEBATTRE	Chercher à convaincre son interlocuteur par l'énonciation de preuves. Ou bien : faire valoir une opinion personnelle. Points d'appuis : identification des arguments : distinction entre argument et exemples / contre exemples ; évaluation de la portée des arguments ; recherche éventuelle du consensus ; ratification des prises de décision.	Articles scientifiques, lois et règlements, débats d'opinion, extraits de pièces de théâtre
Conduite injonctive ou prescriptive PRESCRIRE, ORDONNER	Le discours à pour but d'ordonner ou faire exécuter une tâche. Points d'appuis : identification de la logique de succession des actions à accomplir (ordonnancement du discours)	Consignes scolaires et énoncés, recettes de cuisine, règles du jeu.

Étape 1 : ÉVÈNEMENT DÉCLENCHEUR

Il faut d'abord présenter l'élément de l'oral à travailler à partir d'un évènement déclencheur, c'est-à-dire un élément bien ou mal utilisé dans une communication quelconque ; par exemple, dans un enregistrement audio ou vidéo, ou encore dans un modelage total d'un élève ou de l'enseignant. La présentation mettra l'accent sur l'élément à travailler afin de susciter une réaction chez les élèves et de créer de l'intérêt.

Étape 2 : ÉTAT DES CONNAISSANCES

L'état des connaissances consiste à demander les points forts et les points faibles de l'évènement déclencheur. Cela permet de connaître les connaissances antérieures des élèves et de faire le point sur leurs représentations de l'élément travaillé. S'il a été possible de filmer l'évènement déclencheur, il peut être souhaitable de le visionner de nouveau.

Étape 3 : ENSEIGNEMENT

Après l'état des connaissances, il est temps d'enseigner l'élément de l'oral, et ce, à partir de la représentation des élèves. Il y a donc explication (enseignement) de l'élément à travailler et ce dernier est décortiqué afin que les élèves le comprennent bien et voient son utilisation dans plusieurs contextes.

Étape 4 : MISE EN PRATIQUE

Pour assurer un enseignement de l'oral, il y a mise en pratique de la notion apprise. Les élèves réinvestissent l'apprentissage dans des activités en petits groupes ou avec tout le groupe. Il est important de spécifier que ce ne sont pas tous les élèves qui ont nécessairement besoin de participer à la mise en pratique. «Les élèves apprennent de plusieurs façons : dans l'action, par imitation et par observation».

Étape 5 : RETOUR

Finalement, un retour en grand groupe est effectué sur la mise en pratique ainsi qu'une synthèse pour assurer la compréhension de l'élément travaillé. Il est possible de demander à une équipe de faire la mise en pratique devant le groupe à titre d'exemple.

EXEMPLE D'UN ATELIER FORMATIF SUR L'APPRENTISSAGE D'UN FAIT DE LANGUE

→ LE VOLUME (30 minutes)

Objectifs : Amener les élèves à utiliser un volume approprié lors d'une communication orale.

Activités

- L'enseignant donne des consignes à ses élèves en utilisant un volume très bas de sorte que les élèves n'entendent pas bien. Lorsque les élèves demandent à l'enseignant de parler plus fort, il exagère son volume (évènement déclencheur).
- Discussion à propos de l'impact d'un volume inadéquat sur la réception d'un propos et discussion au sujet de ce qu'est un volume juste lors d'une communication orale (état des connaissances).
- Explications et enseignement à propos du volume à adopter lors d'une communication orale (enseignement).
- Deux élèves sont choisis pour lire chacun un texte devant la classe. Le premier texte est lu avec un volume qui ne cesse de diminuer et le second, avec un volume qui varie constamment (mise en pratique). Pour réaliser la mise en pratique, la police des textes a été modifiée. Une police plus grosse indique un volume élevé et une police plus petite en indique un plus bas.
- Discussion en grand groupe à propos de l'impact de chacune des lectures sur la réception du texte. Retour sur les apprentissages faits et synthèse (retour en grand groupe.)

Matériel : Deux textes ayant des polices différentes pour indiquer le volume à utiliser.